



# Communiqué aux Familles

COVID-19 – mardi 30 août 2022 – 14h00

n°104

*Même si le taux d'incidence est en baisse constante (200 contaminations pour 100 000 habitants la semaine dernière l'Indre reste le département où ce taux est le plus élevé de la région. Le virus continue donc de circuler, comme en témoignent également les clusters recensés dans plusieurs établissements sanitaires ou médicosociaux de l'Indre.*



## Point de situation

### **Centre Hospitalier de Levroux**

**SSR:**

Cluster en cours.

### **Centre Hospitalier de Valençay,**

SSR : cluster en cours

### **CDGI, EHPAD de Vatan,**

RAS.

**Sont uniquement informées des résultats de leur proche, les familles des patients/résidents positifs.**



## Modification du régime des visites à compter du 1<sup>er</sup> septembre

**Les établissements du groupe EP'AGE 36 (EHPAD et services sanitaires USLD-UHR-SSR) appliqueront les règles suivantes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :**

### CE QUI CHANGE

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura plus d'agent d'accueil dans les services ou résidences pour ouvrir les portes et rappeler les gestes barrière aux visiteurs.

Les portes des unités non sécurisées seront donc libres d'accès. Les visiteurs pourront accéder aux chambres des résidents dans les conditions rappelées ci-dessous.

Les unités sécurisées, accueillant notamment des résidents atteints de maladies neurodégénératives avec troubles du comportement, garderont leurs portes fermées, comme avant la crise sanitaire. La porte sera ouverte par les agents sur appel sonnette du visiteur.

**Nous comptons sur le civisme de chacun pour continuer à appliquer les mesures barrière : hygiène des mains et port du masque pendant toute la durée de la visite.**

- ✔ Les visites restent interdites pour les visiteurs positifs ou symptomatiques dans l'attente d'un résultat de test.
- ✔ Les visites se déroulent **sans formalité préalable** tous les jours de la semaine, week-end compris, **entre 14h00 et 18h00**.
- ✔ Les visiteurs doivent continuer à respecter strictement les consignes de sécurité sanitaire :



- le port **conforme** d'un masque chirurgical neuf est **obligatoire** pour tous les visiteurs dès l'entrée dans l'établissement et pendant toute la durée de présence dans les locaux ainsi qu'une hygiène des mains avec l'utilisation du gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée de l'établissement. Le port conforme du masque couvre le nez, la bouche et le menton.
- la distanciation sociale avec la personne visitée doit être respectée tout au long de la visite, à savoir 1 mètre si le(s) visiteur(s) et le résident portent le masque ou 2 mètres si le résident ne porte pas le masque.

- ✔ Les visites sont autorisées quelle que soit la situation sanitaire de la résidence/unité (CLUSTER ou **non** CLUSTER) pour :
  - Les résidents/patients NEGATIFS.
  - Les résidents/patients POSITIFS et ASYMPTOMATIQUES. Les équipements de protection individuelle sont remis aux familles par l'agent d'accueil.

**CORONAVIRUS Covid-19**

**VISITEURS**

**A COMPTER DU 1<sup>er</sup> AOUT 2022**

**LE MASQUE RESTE OBLIGATOIRE**

Après avis du Conseil de Vie Sociale,  
le port du masque reste obligatoire  
dans les établissements du groupe EPAGE 36

---

A l'arrivée des visiteurs, et pendant toute la durée de la visite, les modalités suivantes continuent de s'appliquer :

- Réalisation d'une hygiène des mains
- Port d'un masque chirurgical neuf obligatoire
- Respect de la distance physique avec la personne visitée

**LES VISITES SONT AUTORISEES**  
CHAQUE JOUR DE 14<sup>h</sup>00 à 18<sup>h</sup>00

En cas de cluster important et afin de pouvoir continuer à assurer une prise en charge adaptée des résidents, dans un contexte de très forte tension des effectifs, les visites peuvent être suspendues provisoirement.

- ✔ Elles sont **EXCLUES** ou **DIFFEREES** pour :
  - Les résidents/patients POSITIFS SYMPTOMATIQUES ou SYMPTOMATIQUES dans l'attente du résultat du test de dépistage RT-PCR.
  - Dans le cadre de ces visites, le visiteur est informé et signe une « déclaration sur l'honneur » précisant la situation de la résidence/unité.

Le cas échéant, la direction se réserve le droit de suspendre les visites à toute personne qui ne respecterait pas ces règles.

**Au nom des résidents, patients et des professionnels, les visiteurs sont par avance remerciés de la bonne observance des consignes.**

**Ces dispositions peuvent être modifiées à tout moment, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

**Tous les communiqués sont également publiés sur les sites internet de nos établissements, accessibles aux adresses suivantes : <http://www.cdgi36.fr> ; <http://www.hl-levroux.fr> ; <http://www.hlvalencay.fr>**

Le Directeur,

François DEVINEAU.